

Point 18

Mme La Maire,
Chers collègues,

L'amélioration de notre cadre de vie et le renforcement de la biodiversité prennent tout leur sens lorsqu'il s'agit du site Adelshoffen.

En effet, ce site, dans une première phase de réhabilitation, a été proprement promis à la bétonisation. Et dans une deuxième phase, a été proprement promis à la bétonisation avec une première vue visible, à ce jour, au début de la rue de Wissembourg.

Toute la valeur de ce point réside dans l'acquisition de ce terrain pour **réellement** aménager une trame verte et bleue.

Vous comprendrez l'attention particulière que je porte, quant à la réalisation de cet équipement collectif, afin qu'il réponde au cahier des charges de la trame verte et bleue et qu'il n'amène pas une nuisance supplémentaire (sonore ou lumineuse ou ...) aux riverains.